

Rentrée solennelle 2022

Leçon inaugurale

Par

NGAMENI Joseph Pasky, Maître de Conférences

« A propos de la mondialisation »

Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs.

« La mondialisation n'est pas coupable ». Paul Krugman (2000), Prix Nobel d'Economie 2008. La citation, dont l'auteur est ci-dessus repris, a une double pertinence. L'une, explicite, dédouane la mondialisation. L'autre, implicite, laisse entrevoir tout de même, certains griefs qu'on lui porterait. Pour Stiglitz (2002), la mondialisation désigne le processus d'interdépendance des économies nationales et la constitution d'un espace économique mondial fortement intégré pour en faire un village planétaire. Elle repose sur trois composantes. La première, *internationale*, caractérise les échanges de biens et services entre les pays. La seconde, *multinationale*, symbolise la mobilité de la production à travers les investissements directs étrangers. La troisième, *globale*, reflète l'intégration financière. La mondialisation peut être culturelle ou juridique avec par exemple les questions artistiques et de droit de l'homme respectivement qui tendent à s'universaliser. Elle peut aussi être politique (la démocratie, la décentralisation) ou diplomatique. Sur la mondialisation, il existe une absence de consensus à deux niveaux : l'un théorique et l'autre factuel. Théoriquement, d'un côté, la théorie classique portée par Smith (1776) et Ricardo (1817) vante l'échange entre les nations car pensent-ils, favorise le développement économique et facilite l'insertion des pays dans la chaîne de valeur mondiale. De l'autre, la théorie marxiste dispose que l'ouverture est le moyen par lequel les firmes des pays capitalistes dominants, enrayment la chute de leur taux de profit en élargissant leurs débouchés et en se procurant des produits primaires peu coûteux. Cette controverse est prolongée par les faits. Selon la banque mondiale (BM) (2020), l'ouverture des économies assure la croissance économique de 1 à 1,5% en moyenne, ce qui se traduit par une augmentation des revenus de 10 à 20% après une décennie. Par ailleurs, les travaux de Bourguignon (2012), montrent que dans un contexte de mondialisation, les inégalités globales et celles au sein de chaque pays se sont accrues en moyenne de 2% chaque année. ***Au regard de ces sonorités discordantes, quelle analyse peut-on faire de la mondialisation ?*** Deux faits justifient une telle préoccupation. L'un est relatif aux effets ambigus que revêtirait la mondialisation dans un contexte marqué par l'émergence des grands ensembles économiques régionaux à l'instar de la zone de libre échange continentale. L'autre est en lien avec l'extrême contrainte qui impose tout naturellement aujourd'hui, l'interconnexion entre les pays, indépendamment de leur histoire et de leur origine. L'adresse de ce questionnement peut donc se faire autour de deux évocations. La première optimiste, tendant à présenter la mondialisation comme un phénomène aux avantages certains (I), et

la seconde, pessimiste, visant à exposer la mondialisation comme un phénomène aux inconvénients révélés (II).

I. La mondialisation, un phénomène aux avantages certains

La perception positive de la mondialisation peut se faire au niveau de deux agents économiques. D'une part, on a les entreprises au regard des opportunités qu'elle leur offre (A) et de l'autre, des ménages du fait des facilités qu'elle leur donne (B).

A. Les entreprises face aux opportunités de la mondialisation

Plusieurs canaux permettent aux entreprises de tirer profit de la mondialisation. On a notamment : le transfert de technologie, les marchés financiers internationaux, la production à grande échelle source d'économie d'échelle, la créativité et l'innovation du fait de la concurrence. Ce dernier ne fera l'objet d'un développement.

1. L'apport du transfert de technologie aux entreprises

Selon Tirole (1995) la technologie est le moteur du leadership de toute organisation. La nécessité d'un transfert de technologie apparaît dès lors que les exigences technologiques d'un projet n'épousent pas les ressources domestiques disponibles. Il revient alors aux entreprises ayant un tel retard de mettre en œuvre les mécanismes adéquats aux fins d'importer les spécificités physiques et intangibles de ladite technologie. En 2013, par exemple, dans le cadre de la modernisation de son agriculture, le Cameroun et la Chine ont signé un accord de transfert de technologie. A cet effet, la Chine a équipé le Cameroun, d'un Centre d'Application des Technologies Agricoles. Dans le même sens, la présence des ingénieurs russes dans la construction de deux porte-hélicoptères commandés en France en 2010, participait aussi à une nécessité de transfert de technologie relatif au Mistral. Seule l'ouverture des frontières a rendu possible de telles opérations comme elle le ferait pour la levée des fonds sur les places financières internationales.

2. L'apport des places financières internationales aux entreprises

L'activité quotidienne des entreprises se heurte très souvent aux contraintes de financement. La solution à cet état de fait peut être interne au pays. Du fait de la globalisation financière, elle peut également être externe. Les entreprises dès lors peuvent lever les fonds au-delà de leurs frontières nationales. D'ailleurs, c'est dans cette logique qu'en mai dernier, la Banque Européenne d'Investissement, dans le cadre d'une nouvelle initiative de financement à long terme destinée à appuyer les investissements camerounais et renforcer leur résilience économique postcovid, a décidé d'accorder 27 millions d'Euro (18 milliards de FCFA) aux entreprises locales. En ce qui concerne la production à grande échelle, la fragilisation des frontières nationales au sens de l'Organisation Mondiale du commerce, au profit des groupes économiques régionaux, crée un espace commercial plus intégré. A cet effet, l'intérêt des unités de production réside dans leur

capacité à saisir les opportunités offertes dont les économies d'échelle peuvent en être un éloquent témoin. A titre d'illustration, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale qui a une population estimée à 218 261 591 habitants en 2022, représente environ 10 fois le marché camerounais et 2 fois celui de la République Démocratique du Congo. Les avantages en termes de demande qu'offrent les deux derniers marchés pris individuellement, ne sauraient être comparés à ceux du premier qui, au demeurant, sécurise mieux l'intérêt des ménages consommateurs.

B. Les ménages face aux vertus de la mondialisation

Au niveau des ménages, ces vertus peuvent être mises en valeur à travers l'effet revenu. Si la baisse des coûts de production du fait de la concurrence et de la production à grande échelle permet de le montrer, c'est davantage le canal de la mobilité de la main d'œuvre qui sera ici mis en avant. La mondialisation permet aux ménages de valoriser leur capital humain d'une part et de l'autre, de se prémunir des risques liés à leurs activités quotidiennes.

1. La valorisation du capital humain chez les ménages à travers la mondialisation

En fonction de leur niveau de formation, Harris et Todaro (1970) montrent que les individus calculent la valeur présente des revenus futurs de leur capital humain dans chaque région du monde à partir des informations reçues des médias qui du reste, sont des supports de la mondialisation. Ils choisissent au terme de leur calcul économique, le pays ou la région où les rendements du capital humain, nets des coûts liés au déplacement, sont supérieurs ailleurs que chez eux. Ces coûts ne sont pas uniquement monétaires. Ils incluent également les coûts d'information et les coûts psychologiques liés au renoncement à un mode de vie ou à une proximité familiale et sociale. Cet avantage sous sa forme académique est perceptible par exemple à l'Université de Dschang à travers la mobilité du personnel enseignant, non enseignant et les étudiants, laquelle permet à certains de renforcer leurs capacités et à d'autres, de vendre à travers le monde, leur expertise, leur savoir, leur savoir-faire et leur faire savoir. Les revenus reçus dans ces activités sont très souvent redistribués.

2. La diversification du risque chez les ménages via la mondialisation

La mondialisation offre à des familles à travers les migrations, la possibilité de se prémunir du risque lié aux aléas auxquels font face les ménages agricoles dans les PVD. La variation croissante des prix des intrants agricoles d'une part et les fluctuations régulières des prix des produits agricoles de l'autre, fécondent ce risque. Les migrants dans un souci de reconnaissance, desserrent la contrainte budgétaire des familles restées dans les pays d'origine à travers les transferts des fonds régulièrement effectués. Selon la BM (2022) par exemple, les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient augmenter de 4,2% et s'élever à 620 milliards de dollars en 2022. Cette hausse fait suite à une reprise presque record de 8,6% en 2021 après une baisse justifiée en 2020 par la Covid. Pour le cas du Cameroun,

selon World Remit (2022), sur les cinq dernières années, la diaspora camerounaise a envoyé au pays en moyenne 585 milliards de FCFA essentiellement orienté dans l'investissement.

Présentée comme un ensemble d'opportunités, il n'en reste pas moins que la mondialisation soit source de quelques inconvénients au regard des faits.

II. La mondialisation, un phénomène aux inconvénients révélés

Les éléments sur lesquels la tendance altermondialiste s'appuie pour questionner son bien-fondé sont nombreux et peuvent se regrouper autour de deux considérations : l'une économique (A) et l'autre, sociale (B).

A. Les inconvénients de la mondialisation, expliqués par les facteurs économiques

La destruction des emplois, l'effet contagion des crises, les inégalités, l'importation des politiques de développement inappropriées et la fuite des cerveaux, sont des ingrédients et pas les seuls à partir desquels la mondialisation peut être questionnée. Seuls les deux premiers feront ici l'objet d'un développement.

1. La destruction des emplois, un mal être de la mondialisation

Dans le cas de la destruction des emplois, deux causes sont couramment observées : la délocalisation des emplois d'une part et la concurrence qu'opposent les firmes multinationales aux entreprises locales. Dans le premier cas, Marx (1848) pense que la baisse tendancielle des profits dans les économies développées, les oblige à explorer d'autres débouchés à l'étranger. La fermeture de ces entreprises, quand elles sont industrielles, concourt à la destruction des emplois industriels dans le pays d'origine. A ce sujet, un rapport de France Stratégie commis en 2020, montrait que depuis 1980, l'industrie française a perdu plus de la moitié de son effectif et ne représente aujourd'hui que 10,3% du total des emplois. Un chiffre qui vient crédibiliser la position du Rassemblement National pour qui, la mondialisation est la première cause de destruction du tissu industriel français. Dans le second cas, la localisation de ces entreprises dans les pays en développement peut prendre la forme horizontale. Sous cette forme, Markussen et Venable (1999) montrent que ces localisations entraînent une concurrence que ne supporteraient pas les entreprises locales d'où leur éviction du marché. Dans un cas comme dans l'autre, les emplois se sentent menacés. Deux solutions sont possibles pour les protéger. Premièrement, l'Etat peut aider les entreprises locales à améliorer leur compétitivité à travers par exemple l'assouplissement des mesures douanières sur certains facteurs de production comme c'est le cas avec l'importation de certains engins agricoles. Deuxièmement, il peut faire recours à un protectionnisme temporaire pour protéger les entreprises contre la concurrence, le temps qu'elles deviennent compétitives et s'éloignent des risques multiformes.

2. La mondialisation, une source de propagation des crises

La mondialisation, favorise une plus grande propagation des crises proportionnellement au niveau d'intégration financière, économique ou humaine. Dans le premier cas, en 2008, la crise qui a ébranlé la structure financière mondiale a eu des effets sur les économies des pays où a germé les premières manifestations de la crise, mais au-delà, sur celles des pays en voie de développement. Le même raisonnement peut être fait au niveau de la crise sanitaire que le monde connaît depuis 2019. En effet, du fait de la propagation de la maladie au contact ou à proximité d'un patient, la maladie s'est mondialisée au gré de la vitesse de circulation des biens et des personnes. D'ailleurs la fermeture des frontières dans certains pays laissait entrevoir la responsabilité établie des mouvements des personnes dans la propagation de cette crise. En plus, une étude du PNUD (2022) montre que l'effet de la guerre en Ukraine est fortement lié au niveau de dépendance économique avec les pays en conflits. Cet effet est plus visible en Afrique, sur la hausse des prix des denrées alimentaires notamment celui du blé. Une façon de juguler les effets des crises étrangères sur l'économie locale, consisterait à réduire significativement la dépendance à l'extérieur. Cela passe entre autres par l'intensification du développement du secteur agricole et la création d'un cadre favorable à l'industrialisation.

Cette analyse peut être prolongée à travers des considérations socio environnementales.

B. Les dérives de la mondialisation, justifiées par les faits socio environnementaux

Deux faits permettront de mettre en exergue ces dérives à savoir : les faits environnementaux et les faits culturels.

1. La dégradation de l'environnement, une conséquence de la mondialisation

Sur le plan environnemental, l'effet échelle stipule que la mondialisation a vulgarisé les informations sur l'état de la production des biens et services dans le monde. On a au niveau mondial eu une forte croissance de la demande et donc une évolution proportionnelle de la production mondiale. Cela a tout naturellement conduit à la croissance économique mondiale et la productivité industrielle qui sont le moteur et aussi les conséquences principales de la mondialisation. De ce fait, la pression sur les ressources s'est de plus en plus observée. Il s'en est suivie une plus forte dégradation de l'environnement au regard de la déplétion des ressources naturelles, la déforestation bref, la destruction des écosystèmes. C'est d'ailleurs ce que montrent Grossman et Krueger (1993) à travers la première partie de la courbe environnementale de Kuznets. Cette dégradation s'est aussi observée avec le développement massif du transport qui a été à la base de la mondialisation et a conduit aux sérieux problèmes tels que les émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement

climatique et la pollution de l'air. Plus que les préoccupations environnementales, aujourd'hui, la mondialisation impulse aussi une dynamique culturelle à travers divers médias.

2. La dénaturalisation de la culture, un fait de la mondialisation

La dynamique culturelle actuelle selon Greffe (2010), se traduit par une uniformisation des loisirs ainsi que des modes de vie et de consommation. On assiste donc à la naissance d'une culture mondialisée que l'on peut définir comme un ensemble de pratiques ou de manifestations culturelles communes à l'ensemble des peuples de la planète. Cette uniformisation culturelle a l'inconvénient d'éloigner certains peuples de leur culture. A titre d'exemple, sur le plan vestimentaire, les tenues d'apparat à partir des beaux pagnes ouest africains et Nord-ouest camerounais, les gandouras par ailleurs un symbole de la partie septentrionale de notre pays le Cameroun, sont de plus en plus rares lors de nos soirées arrosées au champagne français là où le bon vin blanc frais de la forêt du Sud ne ferait du mal à nos papilles gustatives. Un autre exemple nous vient de la religion. En effet, le lien ancestral traditionnellement établi et maintenu à travers le culte aux ancêtres chez certains peuples tend à se briser au profit des considérations dictées par plusieurs religions telles que le christianisme et l'islam pour ne citer que celles-ci.

Pour conclure,

Aujourd'hui, la mondialisation ne marche pas dans l'absolu. Elle ne marche pas pour les pays pauvres du monde. Elle ne marche pas pour l'environnement. Elle ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale. Le problème n'est pas la mondialisation. C'est la façon dont elle est gérée.